



Montreuil, le 1^{er} juillet 2026

Négociations de la CCUE : les employeur·euse·s sont absent·e·s pendant que les salarié·e·s suffoquent

Réunie ce jour en Commission Mixte Paritaire, la délégation CGT dénonce une situation devenue intenable dans les négociations du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif.

Alors qu'un ordre du jour important était prévu, notamment la santé au travail et la politique salariale (considérant les minima conventionnels infra SMIC et la smicardisation des salarié·e·s BAC +3), les organisations patronales ont tout simplement choisi de ne pas être présentes à la réunion, pour la seconde fois d'affilée.

Cette absence est d'autant plus choquante que notre secteur vient de traverser un épisode caniculaire majeur. Dans ces conditions de travail particulièrement dégradées, des milliers de salarié·e·s ont continué à assurer les soins et l'accompagnement des personnes en difficulté et en grande fragilité.

La CGT ne peut que dénoncer l'absence et le silence du syndicat employeur·euse·s dans ce contexte, traduisant un manque de considération des professionnel·le·s.

De plus, alors que les employeur·euse·s affirment publiquement qu'il manque plusieurs milliards d'euros pour répondre aux besoins du secteur, ils refusent toujours de porter conjointement, avec les organisations syndicales, une véritable revendication de financement auprès des pouvoirs publics (préférant maintenir les salarié·e·s dans l'attente tout en laissant perdurer des rémunérations insuffisantes et des difficultés de recrutement qui fragilisent chaque jour davantage les établissements et services).

Pour la CGT, l'urgence est pourtant connue :

- augmentation générale et significative des salaires ;
- reconnaissance salariale des qualifications et des niveaux de diplôme ;
- amélioration des conditions de travail ;
- obtention des financements nécessaires pour garantir l'accompagnement et les soins de qualité des populations fragiles.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Responsable Communication - Jérémie Prigent : 06 51 86 19 97 / Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX